

**EN CAS DE NON RESPECT DE LA MISE EN DEMEURE
OU EN CAS DE DANGER GRAVE ET IMMEDIAT**

**ARRETE MUNICIPAL ORDONNANT LE PLACEMENT
D'UN CHIEN DANS UN LIEU DE DEPOT**

Nous maire..... de la commune de...

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code rural notamment l'article L 211-11 et suivants

Vu mon arrêté du.....ayant mis en demeure M.....domicilié à.....de prendre toutes les mesures de nature à prévenir le danger présenté par les conditions de garde de son animal de race.....,

Considérant qu'à ce jour, les mesures prescrites par mon arrêté susvisé restent inexécutées,

OU

Considérant que les conditions de détention de ce chien présentent un danger grave et immédiat,

A R R E T O N S

ARTICLE 1^{er} : Le chien de M.....,animal dangereux, doit être placé dans un lieu de dépôt adapté à sa garde (citer l'adresse de la fourrière ou du refuge en convention avec la commune).

ARTICLE 2 : L'animal pourra être euthanasié après avis d'un vétérinaire désigné par la direction départementale des services vétérinaires.

L'avis sur l'euthanasie du chien sera donné au plus tard 48h après le placement de l'animal. Passé ce délai, l'avis sera réputé favorable.

ARTICLE 3 : Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie de l'animal sont intégralement à la charge de son propriétaire ou de son détenteur.

ARTICLE 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative compétente, dans les plus brefs délais à compter de sa notification compte tenu de l'urgence qui s'attache aux mesures à prendre pour prévenir le danger.

ARTICLE 5 : Monsieur le directeur général des services de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée

- à M. le préfet du département du Nord,
- à M. le directeur départemental des services vétérinaires,
- au responsable du lieu de dépôt,
- aux services de police ou de gendarmerie,
- à l'intéressé (M., Mme)